



Cahier d'acteur n°176

janvier 2012

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

POCL – POLT, le devenir de notre territoire

Agence de Développement Economique de l'Indre

L'Agence de Développement Economique de l'Indre a été créée en 1999 afin de favoriser le développement économique du département de l'Indre.

Ses partenaires : Conseil Général de l'Indre, Communauté d'Agglomération Castelroussine, Chambre de Commerce et d'Industrie, Conseil Régional, Etat, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Comité Départemental de Tourisme, les Pays de l'Indre.

Ses missions : Prospecter de nouvelles activités économiques - Promouvoir l'économie du territoire - Accompagner les projets d'implantation et de développement - Appuyer la création d'entreprises au travers de la Pépinière d'Entreprises et le Réseau 36 de Pépinières - Développer l'activité industrielle - Soutenir le développement des activités de commerce, service, artisanat.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Agence de Développement Economique
de l'Indre (adei)

Espace Entreprises
Place Marcel Dassault – ZIAP
36130 DEOLS
Tél. : 02 54 35 50 60
Fax : 02 54 35 50 61
adei@objectifindre.com
www.objectifindre.com

Certaines des enjeux économiques du projet de LGV POCL, l'Agence de Développement Economique de l'Indre apporte son total soutien à cette opportunité unique. Dans cet esprit, l'adei se prononce en faveur des tracés qui passent à l'ouest de Bourges et qui permettent la construction d'un raccordement court joignant POCL à un point POLT jusqu'au nord d'Issoudun.

En effet, cette interconnexion répond pleinement et simultanément aux problématiques d'attractivité et d'aménagement du territoire en permettant :

- de compléter l'offre multimodale de CHATEAUROUX avec l'Aéroport, le réseau autoroutier et des parcs d'activités embranchés fer
- de conforter la politique ambitieuse de création et de mise à disposition de nouveaux parcs d'activités sur l'agglomération castelroussine et le département de l'Indre pour l'implantation de nouvelles entreprises, en particulier d'entreprises internationales
- de pérenniser et développer les savoir-faire des filières majeures
- d'améliorer le cadre de vie avec l'accueil de nouveaux résidents (salariés cadres, seniors).
- de favoriser le développement déjà engagé de l'enseignement supérieur et l'accueil de nouvelles activités tertiaires
- de mettre en valeur le patrimoine culturel et touristique
- de relier Paris et Limoges en un peu plus de 2 heures
- de formaliser une zone urbaine et un pôle industriel CHATEAUROUX-ISSOUDUN-VIERZON-BOURGES représentant un bassin de près de 300.000 habitants, troisième pôle économique de la Région Centre
- de connecter le département de l'Indre au réseau national et européen à Grande Vitesse

POCL, une attractivité du territoire renforcée

/// Confirmer le statut de plate-forme multimodale au centre de l'Europe

Le département de l'Indre dispose d'infrastructures majeures avec l'Aéroport International CHATEAUROUX-CENTRE, un maillage autoroutier dense sur l'axe Nord-Sud avec l'A20 Paris-Toulouse et la proximité des autoroutes A10, A85 et A19, et des parcs d'activités embranchés fer.

Le raccordement à la ligne LGV POCL renforcera la position géographique stratégique centrale du département de l'Indre, confortant sa **multi-modalité fer-route-air**.

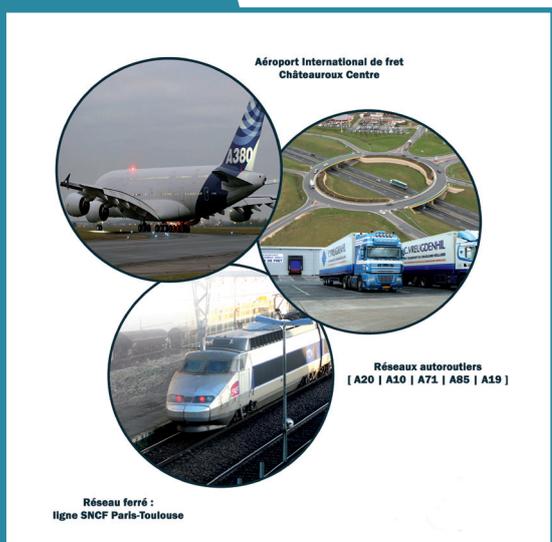
/// Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises

Des projets d'aménagement de parcs d'activités sont actuellement menés sur le département, au premier rang desquels figure le **parc d'activités OZANS**, d'une superficie de 508 hectares. Son développement sera notamment tourné vers des filières innovantes à forte valeur ajoutée.

Ce projet à dimension unique en France est complété par des **dispositifs d'aides mobilisables** spécifiques (zonages AFR et ZRD) qui constituent de véritables atouts dans les démarches de prospection à destination d'investisseurs extérieurs.

Ces différents atouts ont permis les implantations des groupes GRT Gaz, Bois Factory 36, Sider Bricodeal et Spicers dans le département de l'Indre.

L'interconnexion POCL-POLT favorisera la **mobilité industrielle** des entreprises situées en région Ile-de-France et Rhône-Alpes pour une implantation dans le département de l'Indre.



Multi modalité.
Crédits photos : adei – Balloide Photos

POCL, pour le plein essor du tissu économique local

/// Pérenniser et développer les filières d'excellence du territoire

L'économie indrienne est structurée autour de filières majeures reconnues.

La **vocation Logistique** de l'Indre est issue de deux facteurs : la position géographique centrale du département et la densité du maillage autoroutier. C'est la raison pour laquelle les grands groupes de la logistique ont choisi l'Indre pour leur implantation.

Le **secteur Aéronautique**, organisé avec le pôle d'excellence régional Aérocentre qui regroupe près de 200 entreprises et plus de 16 000 emplois, est complémentaire aux activités de l'aéroport CHATEAUROUX-CENTRE (fret, entraînement des pilotes...). Des projets sont actuellement en cours, notamment dans les domaines de la maintenance

aéronautique et d'activités supports (bureaux d'études).

Les productions locales sont mises en valeur au sein de la **filière Agro-alimentaire** qui emploie aujourd'hui près de 4 000 personnes autour des activités de travail du grain, de la filière viande, de la laiterie-fromagerie et des activités connexes (packaging, distribution).

Par ailleurs, des actions sont lancées au niveau local afin de valoriser la **filière Eco-Industrie** (bois, éolien, biomasse, photovoltaïque...) en favorisant l'émergence des projets locaux utilisant les énergies renouvelables.

ZI La Malterie.
Crédit photo : Balloide Photos



ZA Les Vigneaux.
Crédit photo : Déclic Photo



Crédit photo : Déclic Photo

Renforcer le bassin d'emplois

En complément de ces filières d'excellence, de nombreuses **activités de services aux entreprises** se sont développées avec une tertiarisation de l'économie locale, créatrice de nouveaux emplois, exemple du Centre d'Affaires Colbert, avec plus de 1 000 personnes à CHATEAURoux.

Le développement de telles activités tertiaires supérieures, est conditionné à une disponibilité de main-d'œuvre importante. **L'interconnexion LGV POCL** permettra d'accroître le bassin d'emploi en l'élargissant à d'autres territoires aujourd'hui non connectés à l'Indre.

Ainsi, pérennité et développement des entreprises locales et accueil de **nouvelles activités créatrices d'emplois** seront garantis.



Centre Colbert
Crédit photo : adei

POCL, un cadre de vie dynamique consolidé



Amphithéâtre Centre Universitaire
Crédit photo : Centre universitaire Châteauroux

Un panel de formations indispensables

Le raccordement POCL-POLT permettra la **mobilité des étudiants**, en particulier d'Ile-de-France, à destination du département de l'Indre. Constitué autour des pôles principaux que sont l'IUT de l'Indre et le centre universitaire, l'enseignement supérieur est varié et propose un panel de formations supérieures nouvelles avec l'**école d'ingénieurs HEI Campus Centre**.

Rendue plus attractive, intéressant plus d'étudiants, d'enseignants, et de chercheurs, l'offre de formations du territoire permettra en outre de répondre aux **besoins en main-d'œuvre qualifiée** formulés par les entreprises locales et nouvellement implantées.

Une qualité de vie et un environnement à partager

Le projet LGV POCL permettra une plus grande **fréquentation touristique** du patrimoine riche et vivant du département de l'Indre, qui est constitué à la fois de sites incontournables tels que le Château de Valençay ou Nohant, le village de George Sand, d'une vie associative dense et variée, et d'une offre de spectacles et d'animations culturelles accessibles à tous.

L'Indre et Châteauroux bénéficient d'un environnement préservé unique (Coulée verte, Parc Naturel Régional de la Brenne, ...) à proximité des grandes métropoles, et d'un développement performant déjà engagé des nouvelles technologies (fibre optique) faisant de l'Indre un bassin de vie épanouissant où il fait bon vivre.

Cette qualité de vie adossée à une proximité immédiate de Paris sera immanquablement un atout supplémentaire dans l'**accueil de nouveaux résidents** dans le département de l'Indre.



PNR Brenne.
Crédit photo : adei

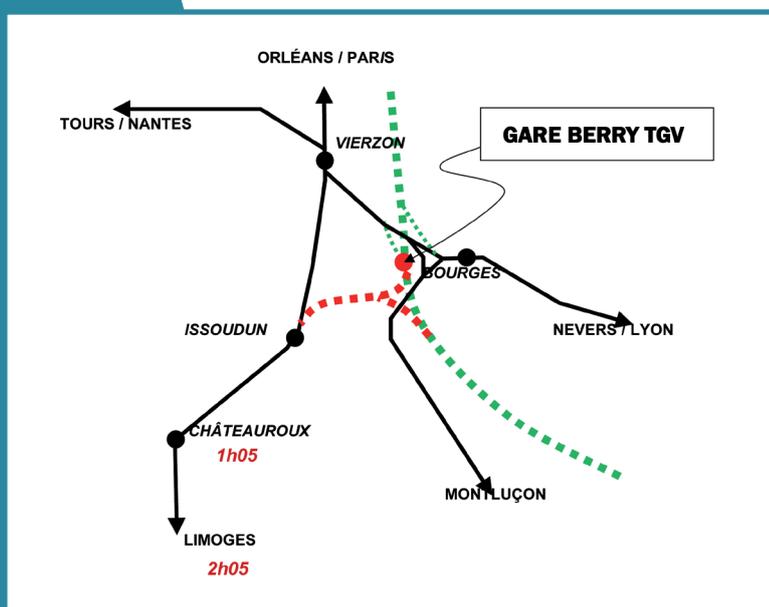
POCL, vers de nouveaux horizons

■ Perspectives régionales.

Paris – Limoges en un peu plus de deux heures

RFF indique que le temps de parcours Paris – Châteauroux via le raccordement qu'il propose, situé au nord de Vierzon, serait de 1h20. Un raccordement situé plus au sud permettrait de profiter plus longtemps de la grande vitesse et surtout d'éviter le long ralentissement à 100 km/h à la traversée de la gare de Vierzon, ce qui améliorerait sensiblement le temps de parcours. Une estimation montre qu'il pourrait alors descendre à 1h05.

Au-delà de l'avantage d'un temps de parcours réduit pour les voyageurs indriens, une telle performance permettrait aux TAGV qui poursuivraient vers Limoges d'atteindre cette dernière ville en juste un peu plus de 2 heures, et ce d'autant plus aisément que la ligne POLT aura été modernisée au sud d'Issoudun avec notamment l'élimination des derniers PN restants.



Carte raccordement POCL-POLT avec mention GARE BERRY TGV.

■ Les avantages d'une gare "Berry TGV"

Au cœur d'un pôle industriel et urbain, CHATEAUROUX-ISSOUDUN-BOURGES-VIERZON, représentant aujourd'hui environ 300 000 habitants, la création d'une gare "BERRY TGV" prend tout son sens avec le projet LGV POCL. En effet, celle-ci, facile d'accès pour l'ensemble des résidents et salariés de ce troisième pôle économique régional (derrière le Loiret et la Touraine), offrirait conjointement à ses usagers des **temps de parcours optimaux** et des fréquences élevées (temps d'arrêts plus courts que dans une gare centrale). Le schéma ci-contre illustre ce possible scénario.

■ Enjeux nationaux et internationaux

Le scénario ouest-sud, en plus d'offrir un temps de transport plus rapide vers Paris et les autres métropoles situées sur l'axe Lille-Marseille, connectera le département de l'Indre au **réseau européen à grande vitesse** (via Lille, Roissy ou Lyon).

L'accroissement de la visibilité du territoire propulsera le département de l'Indre au niveau des bassins économiques majeurs européens déjà identifiés par les investisseurs internationaux. Le slogan de la Communauté d'Agglomération Castelroussine "Châteauroux, tellement plus qu'une métropole" en sera ainsi pleinement confirmé.

Ce **nouveau positionnement à l'échelle Européenne** encouragera l'internationalisation des entreprises du département tout en consolidant leur ancrage local. Parallèlement, les professionnels nationaux et internationaux du tourisme (tours-opérateurs, tourisme d'affaires, ...) identifieront le territoire et ses richesses culturelles et historiques comme une **nouvelle destination** bénéficiant d'infrastructures performantes.

Faisant de notre département un **hub européen compétitif majeur**, la connexion LGV POCL nous permettra de mieux répondre aux cahiers des charges de **projets d'envergure internationale**.



Agence de Développement
Economique de l'Indre (adei)
Espace Entreprises
Place Marcel Dassault – ZIAP
36130 DEOLS
Tél. : 02 54 35 50 60
Fax : 02 54 35 50 61
adei@objectifindre.com
www.objectifindre.com

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
au débat public
LGV POCL